

La flûte

VOLUME 66, N° 2, Mai 2010

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

Annonces classées

119

Société imparfaite
cherche
policiers parfaits

120



ÉLECTIONS: quelles sont les responsabilités
des membres du conseil? Réponse à la page 9



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

60
ANS DE FRATERNITÉ
1950-2010

16^e édition

Fête champêtre

Le samedi 3 juillet 2010 • 10 h à 16 h 30 • Parc Angrignon de Montréal

du plaisir à profusion!

Tours de poney
et de calèche

Spectacle

Zoo

Maquilleurs

Jeux gonflables
géants

Mur d'escalade

Gâteries et
rafraîchissements

Prix de présence
pour les enfants!

Billets disponibles auprès
de votre représentant syndical
dès le 7 juin 2010

Renseignements:
Monique Beaudry ou Michel Caza
514 527-4161

Journée organisée en collaboration avec la

 Fraternité des
policiers et policières
de Montréal



Caisse Desjardins des
policiers et policières

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie
Denis Monet

Vice-président
aux Relations de travail
Martin Roy

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres
Robert Boulé

Vice-président à la Recherche
et aux communications
Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier

Conception graphique
Quatre-Quarts

Imprimerie
Imprimerie R.M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications :
40011308

Le dos large...

Les policiers de Montréal ont souvent le dos large. On nous demande de faire les plus grosses et les plus belles omelettes sans casser un seul œuf. On critique longuement et bien assis dans un fauteuil certaines des deux millions d'interventions que nous effectuons en une année. On s'attend à de la prévention musclée et à de la répression douce. Et lorsque certains de nos membres sont traînés devant diverses instances, on nous reproche de nous défendre vigoureusement.

Heureusement toutefois, dans l'ensemble, la population nous appuie. Mais certains cèdent à la tentation de tout mettre sur le dos des intervenants de première ligne. Oui, nous voulons constamment nous améliorer et nous adapter aux réalités changeantes. Non, nous n'acceptons pas de servir de bouc émissaire.

La rédaction

2 Les actualités

6 **Paroles de président : Société imparfaite cherche policiers parfaits**

8 Relations de travail : *les remerciements d'un vice-président sortant...*

9 Les responsabilités des membres du conseil de direction

12 Services aux membres : *un départ... et encore de l'information !*

14 SST : dossier *gestes et signaux*

16 Chronique historique : *les décennies fondatrices*

20 Au musée de la police

22 Vie spirituelle

24 Symphonie vocale

25 Association athlétique et sportive

28 Nouvelles de l'APPRM



AFFAIRE LIZOTTE

Le Commissaire à la déontologie policière va en appel

Jean-Pierre Lizotte a souvent été décrit par les médias comme une victime innocente de brutalité policière. Le 5 septembre 1999, cet homme au lourd passé criminel¹ est agité, agressif et intoxiqué à la cocaïne. Il refuse de quitter la terrasse d'un restaurant où il se livre à la masturbation devant des clients effrayés après avoir poussé ses parties génitales sur une serveuse. S'ensuit d'abord l'intervention d'un portier, puis des policiers. Monsieur Lizotte décèdera six semaines plus tard mais la preuve démontrera que son décès et ses blessures n'avaient pas été causés par les policiers.

Des accusations criminelles seront portées contre Monsieur Stante, mais il en sera acquitté. Deux ans plus tard, le Commissaire à la déontologie policière déposera des citations contre messieurs Stante et Fouquet, notamment pour avoir démontré de la négligence et de l'insouciance lors de l'intervention et pour ne pas avoir attaché la ceinture de sécurité de monsieur Lizotte,

et imposera des suspensions de vingt-cinq jours et de un jour pour ces éléments respectifs. Récemment, en appel de ces décisions du Comité de déontologie policière, la Cour du Québec infirmait ces décisions et blanchissait complètement les policiers dans un jugement très étoffé de 111 pages. Après une analyse minutieuse de la preuve, la Cour déclara que les policiers n'avaient commis aucun acte dérogatoire.

En mars dernier, insatisfait de ce revers, la Commissaire à la déontologie policière déposait une requête en révision, cette fois devant la Cour supérieure du Québec.

Qui a dit que les instances protégeaient les policiers? Onze ans après l'intervention, ils sont toujours devant les tribunaux.

1. Jean-Pierre Lizotte avait été reconnu coupable de 96 infractions criminelles, notamment de vols à main armée, de voie de fait sur policier et d'agressions sexuelles.

Collecte de sang de la Fraternité



Le 8 avril dernier, nous avons encore dépassé les attentes! L'objectif était de 110 donneurs et nous en avons obtenu 124! Merci à ceux et celles qui permettent de sauver des vies.

Dans l'ordre habituel: **Michel Savard, Mario Lanoie**, vice-président recherche et communications de la Fraternité, **Charles Dubois**, président d'honneur de la collecte de sang, **Yves Gendron, Evens Guercy**, et **Marc Lapointe** (rangée du bas).

L'affaire Berniquez à la Cour d'appel

En mars dernier, la Fraternité plaidait devant la Cour d'appel. En effet, la coroner en chef avait porté en appel le jugement ayant annulé la tenue d'une enquête publique du Coroner dans l'affaire Berniquez. Petite histoire d'une saga...

Le 28 juin 2003, Michel Berniquez décède après une opération policière du SPVM ayant eu lieu sur le boulevard Henri-Bourassa Est. Le rapport du procureur de la Couronne ne retient aucune responsabilité criminelle à l'encontre des policiers ayant participé à l'opération policière.

En outre, il y aura une investigation du coroner quant aux causes et aux circonstances du décès. Après une longue et minutieuse enquête, le coroner Michel Ferland conclut dans son rapport d'investigation de 2004 que la mort de Michel Berniquez est due à sa propre consommation de cocaïne et de méthamphétamines.

Le rapport d'autopsie du Docteur Lauzon, le rapport d'investigation du coroner Ferland et le rapport d'enquête de la Sûreté du Québec démontraient que le décès de Michel Berniquez n'avait pas été causé par l'opération policière et tout le monde semblait se satisfaire des conclusions de la Sûreté du Québec et du coroner Ferland.

Rappelons que dès juillet 2003, la famille de monsieur Berniquez ainsi qu'un groupe de pression avaient réclamé la tenue d'une enquête publique du Coroner, prétendant que c'était la seule façon de faire toute la lumière sur les causes et circonstances du décès.

Malgré ces demandes, le Bureau du coroner avait décidé de ne pas procéder à une enquête publique, mais plutôt, comme nous le disions, à une investigation. Mais le rapport a été mal reçu par la famille de monsieur Berniquez et

par certains groupes de pression, lesquels ont publiquement mis en cause l'intégrité du Bureau du coroner. Ainsi, la coroner en chef décidait, le 28 septembre 2004, plus d'un an après le décès de Michel Berniquez, d'ordonner la tenue d'une enquête publique du Coroner. Rappelons qu'à l'été 2003, le Bureau du coroner avait refusé de tenir une telle enquête.

De plus, comme un groupe de pression avait porté plainte en 2003 auprès du Commissaire à la déontologie policière, un autre corps public a mené une enquête pour conclure à une absence de faute déontologique de la part des policiers. De surcroît, en 2006, la mère de Michel Berniquez a intenté un recours civil. On peut donc dire que quatre corps publics (dont le Bureau du coroner lui-même) ont déjà été saisis du dossier relatif au décès de Michel Berniquez pour étudier les causes et les circonstances du décès.

En septembre 2004, plus d'un an après la mort de Michel Berniquez, la coroner en chef avait décidé de ne pas se satisfaire du rapport de son propre coroner et de décréter la tenue d'une enquête publique. Et c'est par les journaux que les policiers et la Fraternité l'ont appris!

Compte tenu de ce qui précède, la Fraternité avait obtenu de la Cour supérieure que cette enquête publique soit annulée parce qu'elle était inutile. Mais la coroner en chef, ne s'avouant pas vaincue, a porté la cause devant la Cour d'appel...

Nous sommes en attente du jugement... à suivre...



JOURNÉE RECONNAISSANCE

Des bénévoles qui font une différence !

Plus de 20 000 repas vendus...

C'est avec fierté que nous avons honoré, le 23 mars dernier, ceux et celles qui se sont investis pour recueillir des fonds destinés aux bonnes œuvres. Alimenter le Fonds humanitaire représente pour la Fraternité une implication essentielle. Plus de 150 organismes de bienfaisance peuvent ainsi à leur tour venir en aide à la communauté. Au cours des onze dernières années, c'est 1,1 million de dollars que la Fraternité a recueilli et redistribué par le biais de son Fonds humanitaire et des PDQ! Merci à tous les bénévoles qui permettent tant d'actions positives.



Yvan Delorme, Roberto Del Papa – agent socio-communautaire PDQ1, **Tony Loffreda** – vice-président régional, Service financiers commerciaux, Ouest du Québec, Banque royale du Canada, **Rodger Brulotte, Marc St-Cyr** – commandant PDQ 20, **Sylvain Doucet** – commandant PDQ 1, **Michel Ouellette** – Sergent détective PDQ 1, **Yves Francoeur**.

RASE-O-THON 2010

Policiers contre le cancer

Encore cette année, les têtes mises à prix ont rapporté gros ! Il faut bien le dire, les participants et surtout, les participantes, méritent tout notre respect ! Bravo !



Nilaben Patel, du M.A.S. Est, a amassé 17 000\$, soit le plus gros montant recueilli pour une seule personne dans l'histoire du rase-o-thon Policiers contre le cancer. BRAVO !



De gauche à droite : tous du PDQ 35, **Patrick Langevin, Sonia Hamer** et **André Gendron**.

Cancer de la prostate

**4^e édition
de la marche
du courage
PROCURE**

Quand ? Le 20 juin 2010

Où ? À l'Île Ste-Hélène

Pour s'inscrire :

procure.ca

1 866 899 CURE

1 homme sur 7 recevra

un diagnostic de cancer
de la prostate...

Un bal historique pour les 60 ans de la Fraternité

Le 27 mars dernier, rarement autant d'anciens présidents et d'anciens membres du conseil de direction n'avaient été réunis. Une énergie palpable se dégageait de leur présence et la fierté émanait de ceux qui ont construit ensemble un avenir meilleur pour les membres. La foule leur a d'ailleurs réservé une ovation spontanée et bien méritée! Cet évènement restera certainement gravé dans la mémoire de ceux qui y ont assisté.



De gauche à droite, à l'arrière: **Patrick De Caen, Jacques Dinel, Réjean Landry, André Sasseville, Jacques Ruel, Georges Coallier, Marcel Hébert, Richard Hanna, Raymond D'Astous, Serge Daoust, Denis Monet, Jean-Claude Marcil, Mario Morroni, Claude Lebel, Martin Roy, Pierre-David Tremblay, Mario Lanoie**; au centre: **Réal Déry et Robert Babeu**; à l'avant: **Louis Simard, Claude Fleurent, Roger Lasnier, Yves Francoeur, Guy Marcil, Yves Prud'Homme et Georges Painchaud**.



Le président avec... d'anciens présidents!
De gauche à droite: **Michel Simard, Claude Fleurent, Yves Francoeur, Guy Marcil, Yves Prud'homme et Georges Painchaud**



Les récipiendaires de la bague de la Fraternité, pour 10 ans d'implication syndicale, en compagnie de membres du conseil. De gauche à droite, à l'arrière: **Yves Morin, Pierre-David Tremblay, Yves Francoeur, Denis Monet, Jean Lambert**; à l'avant: **Martin Roy, Christian Bélanger, Jean-Jacques Morin, Martin Éthier, Alain Lecavalier, Michel Fullum et Mario Lanoie**.



Les récipiendaires du stylo, pour 15 ans d'implication syndicale, en compagnie de membres du conseil. De gauche à droite, à l'arrière: **Yves Francoeur, Louis Gignac, Michel Savard, Denis Monet**; à l'avant: **Martin Roy, Mario Lanoie, Alain Dussault, Marc Verge, Pierre-David Tremblay, Michel Simard et Denis Rousseau**.

Collecte de fonds pour Haïti

La Fraternité a recueilli 5000\$ par le biais des unités, des ses membres et de son Fonds humanitaire. Chaque sous a été versé à la Croix-Rouge canadienne. S'il s'agit d'une goutte d'eau dans l'océan, elle est de bon cœur. Merci à ceux et celles qui ont donné.



Société imparfaite policiers

**Nous ne sommes pas parfaits
mais certains poussent le
bouchon un peu loin. Des
groupes de pression ont
participé à créer une pente
glissante : celle de prendre une
pose vertueuse en s'acharnant
sur les policiers pour bien
paraître. Toutes les initiatives
ne sont pas à mettre dans le
même panier, mais leur
accumulation est notable et
nous rappelle que si la société
est imparfaite, elle veut des
policiers parfaits...**

L'enquête publique du coroner dans l'affaire Villanueva est en cours depuis un certain temps et elle continuera encore plusieurs mois. Il s'agit évidemment d'un processus difficile où tout est scruté à la loupe et où les médias sont très présents.

En février, c'était la Protectrice du citoyen qui rendait public un rapport dans lequel elle recommandait de jeter aux poubelles le système des *enquêtes indépendantes (ou politiques ministérielles)* et où elle préconisait de sortir les policiers des enquêtes impliquant d'autres policiers. Autrement dit, de priver certaines enquêtes des seuls experts reconnus en matière d'enquêtes criminelles. Pourtant, je ne me souviens pas qu'on se soit demandé si on devait sortir le procureur de la Couronne du tribunal quand des accusations étaient portées contre un autre membre du Barreau! Mais passons.

Pour sa part, la Commission des droits de la personne du Québec tiendra en mai et en juin une consultation publique sur le profilage racial. Le document de consultation publique – principalement fondé sur des anecdotes anonymes - vise particulièrement les policiers. Chose certaine, le *timing* de cette consultation, en plein milieu de l'enquête publique du coroner dans l'affaire Villanueva, est pour le moins discutable.

Du côté du Commissaire à la déontologie policière, même si la Cour du Québec a récemment blanchi les policiers Stante et Fouquette dans un jugement étoffé de 111 pages, le Commissaire a décidé de porter la cause en révision judiciaire devant la Cour supérieure. Ainsi, onze ans après l'intervention, les policiers sont encore prisonniers d'interminables procédures¹.



cherche parfaits...

Sans oublier la coroner en chef dans l'affaire Berniquez: après que la Sûreté du Québec ait conclu qu'aucune infraction n'avait été commise, que le Commissaire à la déontologie policière ait conclu qu'aucun acte dérogatoire n'avait été commis et que le Bureau du coroner lui-même ait conclu que les policiers n'étaient aucunement à blâmer dans le décès de cet homme, la coroner en chef a malgré tout décidé de déclencher une enquête publique. Résultat: la Cour supérieure a déclaré cette enquête inutile et l'a annulée. Ne s'avouant pas vaincue, la Coroner en chef a porté la cause devant la Cour d'appel et, au moment d'écrire ces lignes, nous étions en attente du jugement².

Ça commence à ressembler à de l'acharnement...

Le droit de faire valoir notre point de vue

Le plus ironique dans tout ça, c'est qu'on accuse parfois les policiers de se défendre. Avec deux millions d'interventions par année dans une métropole comme Montréal, on doit souvent agir rapidement dans des situations délicates, intenses, complexes et dangereuses. C'est un peu différent que de prendre des mois pour juger d'une intervention d'une minute, assis dans un fauteuil.

Nous sommes souvent appelés à intervenir là où la société a failli. Et nous faisons souvent les frais d'attentes contradictoires. Si les propriétaires de condos du centre-ville se plaignent d'être dérangés par les itinérants et que les élus demandent aux policiers d'intervenir davantage lorsqu'il y a infraction... on nous accusera de faire du profilage social. Par contre, si on évite d'intervenir davantage, on nous accusera d'inaction...

Que des groupes de pression nous critiquent, c'est de bonne guerre. Après tout, ils doivent défendre leur existence et leurs subventions. Que certains autres nous diffament, je n'en suis pas vraiment étonné non plus. Mais que certaines institutions, pour ne pas prêter le flanc à la critique, se servent de nous pour prendre la pose d'une vertu immaculée quand les faits indiquent que les policiers n'ont rien à se reprocher, c'est déplorable.

Rien de plus facile que de jeter la pierre aux intervenants de première ligne, qui composent quotidiennement avec les éléments les plus difficiles de la société, face à face et sur le terrain. Ces citoyens, ce n'est pas la police qui les génère. C'est l'ensemble de la société. S'acharner sur les policiers, ça ne fait pas disparaître les problèmes. C'est plutôt une manœuvre de diversion.

Heureusement que vous pouvez compter sur la Fraternité pour défendre vos droits! 🍷

1. Voir texte dans *Actualités*
2. Idem



Il faut continuer!

**Chers confrères et consœurs,
c'est avec un certain
pincement au cœur que je
réalise que le temps est
finalement venu de vous dire
merci! Servir les membres et
défendre vos intérêts aura
vraiment été pour moi un
honneur et un plaisir et
j'espère pouvoir continuer à le
faire dans l'avenir. Pendant
douze ans, j'aurai donné tout
ce que je pouvais au service de
nos causes, grandes et petites,
individuelles et collectives.**

**Martin Roy a été
officiellement élu
vice-président
de l'ABR le
28 avril dernier.**

Au fil des ans, j'ai eu la chance de participer à trois négociations de notre convention collective, à une négociation de notre régime de retraite ainsi qu'à un arbitrage de différend. Toutes ces expériences laisseront des souvenirs indélébiles dans ma mémoire. Des souvenirs de joies, de tensions, de travail acharné et de fraternité sans bornes. Sans solidarité et sans unité, jamais nous n'aurions pu aspirer à tant de succès.

En outre, je me permets de vous dire que parmi les dossiers dont je suis le plus fier, il y a celui de la police d'arrondissement, que la Fraternité a porté du début à la fin. Évidemment, ce projet n'a pas été entériné intégralement mais il a été le déclencheur pour faire passer le nombre de PDQ de 49 à 33. Cela a permis de mettre fin à l'isolement de certains membres tout en rapprochant les enquêtes de la gendarmerie. Ce combat essentiel, nous l'avons gagné à force de conviction et de travail acharné.

Quant à la Loi sur la police, si certaines de ses dispositions nous interpellent encore aujourd'hui, nous avons tout de même réussi à obtenir des modifications majeures, notamment la possibilité d'une demande d'excuses pour un acte dérogatoire au code de déontologie et l'élargissement du droit à l'avocat. Ça aussi, ce sont des victoires!

Comme le temps passe vite! En douze ans, j'ai eu la chance d'œuvrer sous trois présidents. De Alain Simoneau à Yves Francoeur en passant par Georges Painchaud, je tiens à remercier chacun d'entre eux pour leur soutien, leur confiance et leur capacité à rassembler et à travailler en équipe. Particulièrement Yves Francoeur, que j'ai côtoyé le plus longtemps, et dont le leadership est précieux.

Enfin, je ne peux taire le fait que jamais je n'aurais pu relever tant de défis sans l'équipe des relations de travail, qui m'a appuyé de façon indéfectible et professionnelle. Ni sans les autres membres du conseil de direction, dont l'apport a toujours été très significatif. Que ce soit dans l'application et l'interprétation de la convention collective ou encore dans les dossiers de déontologie ou de discipline, j'aurai pu compter, dans la recherche de votre meilleur intérêt, sur une équipe forte, dynamique, dévouée et orientée vers les résultats.

La Fraternité est une équipe et une organisation qui avance grâce à sa compétence et à sa capacité de se serrer les coudes. Je suis certain que la personne qui me succèdera sera à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain. Et c'est très humblement que je vous demande de continuer à appuyer votre Fraternité, et de ne jamais oublier que tout ce qu'elle fait, c'est pour vous qu'elle le fait.

Encore merci! 🙏



DENIS MONET
VICE-PRÉSIDENT AU SÉCRÉTARIAT
ET À LA TRÉSORERIE



Le conseil de direction de la Fraternité... **toujours en action !**

Connaissez-vous bien les fonctions des membres du conseil de direction de la Fraternité? Connaissez-vous leurs devoirs, leurs engagements? Connaissez-vous bien leurs obligations? Voici une description du contexte de travail des membres du conseil de direction de la Fraternité des policiers et policières de Montréal qui seront en élection en 2010.

Le conseil de direction a bien sûr des devoirs syndicaux face à ses membres. Mais sa tâche ne se limite pas à ses membres. Le conseil est aussi appelé à exercer des fonctions auprès de son personnel. Il doit remplir des fonctions de gestion des ressources humaines, comme par exemple organiser, contrôler et planifier le temps de travail du personnel.



Le conseil de direction en décembre 2009



SERVICES AUX MEMBRES

Les membres du conseil de direction se passent, à tour de rôle, le téléavertisseur d'urgence qui permet à la Fraternité d'être sur la ligne de feu lorsque des événements se produisent dans la vie professionnelle des policiers et policières. Lorsqu'ils sont «de garde», comme on dit, vos élus sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils sont toujours là s'il faut assister un membre qui a un problème professionnel ou personnel, ou lorsque celui-ci a besoin d'être accompagné pour rencontrer son employeur ou une autre autorité.

Au moins une fois par mois, de façon formelle, et au moins une fois par semaine de façon informelle, vos six élus s'assoient autour de la fameuse table ronde devant les nombreux dossiers empilés. Ils sont prêts à discuter, défendre et argumenter tous les points possibles. Les heures passent et les décisions sont toujours prises dans le meilleur intérêt des membres.

Le plus exigeant pour les élus du conseil, c'est la disponibilité... On n'y compte pas ses heures de travail, qui empiètent souvent sur celles que l'on voudrait consacrer à sa vie personnelle et familiale. Difficile pour ses membres de concilier travail et famille...

La Fraternité s'entoure de personnes intègres qui ont des valeurs et des principes. La gestion n'étant pas toujours facile, les élus ont besoin de souplesse, mais aussi de fermeté pour parfois dire non.

Mais une chose est certaine : vos élus sont là par conviction. Ils savent dé-

fendre leurs points, même si ce n'est pas toujours évident ! Ils se battent pour vous et, pour ce faire, choisissent les meilleures armes. Lorsqu'ils embrassent une cause, ils savent la soutenir jusqu'au bout. C'est ce qu'on appelle une vraie Fraternité. Vous pouvez compter en tout temps sur vos six collègues du conseil pour vous assister et défendre vos droits.

Rappelez-vous que les postes du conseil de direction ne sont jamais acquis pour ceux qui les occupent ! Ce sont des postes d'élus... et combien prenants !

Cette année, voici les trois postes en élection à la Fraternité :

Le vice-président exécutif

- Le vice-président exécutif assiste le président dans tous ses devoirs et, en son absence ou lorsque le président est incapable d'agir par suite d'une absence, d'une maladie, ou pour toute autre raison, il le remplace dans ses fonctions et exerce tous ses pouvoirs.
- Il coordonne et contrôle le travail des vice-présidents.
- Il coordonne en particulier l'élaboration des objectifs et la définition des priorités de la Fraternité, ainsi que l'allocation des budgets en fonction de ses objectifs et priorités.
- Il propose et applique des mécanismes pour assurer le suivi et la révision des objectifs et priorités.
- Il propose les politiques de gestion du personnel de la Fraternité et assure la supervision générale de tout le personnel.

- Il est responsable de la planification et de l'organisation des activités de formation à l'ensemble des membres du conseil de direction et des employés.
- Il est responsable de la gestion du parc informatique.
- Il est responsable de la coordination des différents comités.
- Il supervise et contrôle les activités corporatives.
- Il exécute toute autre tâche qui peut lui être demandée par le président ou par le conseil de direction.

Implication dans les comités : Analyses stratégiques, BIG TEN, Négociations, Placements, Comité stratégique.

Le vice-président au Secrétariat et à la trésorerie

- Il est responsable des documents officiels de la Fraternité et, en particulier, il tient les procès-verbaux de toutes les assemblées des membres et des réunions du conseil de direction.
- Il est responsable du déroulement des élections des membres aux différents postes de dirigeants du conseil de direction au sein de la Fraternité et exerce dans ce domaine les pouvoirs et responsabilités prévus aux Statuts.
- Il est responsable de la gestion et du contrôle des finances de la Fraternité, à l'exception de l'établissement des budgets comme tel et, à ce titre, il planifie, supervise et contrôle :



- la préparation des états financiers ;
- la gestion des opérations financières de la Fraternité ;
- l’application et le suivi des politiques budgétaires.

- Il est en particulier responsable de l’organisation et de la gestion des assurances collectives offertes aux membres.
- Il assiste le vice-président exécutif dans l’élaboration des budgets de la Fraternité, en fonction des objectifs et priorités.
- Il est responsable de la gestion des immeubles et des équipements.

Implication dans les comités: Assurances, Condition féminine, Liaison FPPM et autres organismes, Placements.

Le vice-président aux Relations de travail

- Il planifie, supervise et contrôle toutes les activités de la Fraternité reliées :
 - à l’interprétation et à l’application de la convention collective ;
 - au règlement des conflits et des différends entre la Fraternité, ses membres et la direction du Service de police, en matière de :
 - griefs ;
 - déontologie et discipline ;
 - réparation en matière de santé et sécurité du travail.
- Il organise et coordonne le processus de négociation de la convention collective et des ententes avec l’employeur.

Implication dans les comités: Aviseur, Formation policière, PRMP, Réorganisation du travail, Analyse stratégique, BIG TEN, Grieffs, Négociations, Commercialisation, Blessés en devoir. 🗳️

Vers la semaine du 17 mai 2010, pour chacun de ces trois postes auquel il y aura plus d’un candidat, vous recevrez un bulletin afin de vous prévaloir de votre droit de vote.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous, comme par le passé, afin que le taux de participation au vote soit exemplaire, puisqu’il est très important pour vous de choisir vos représentants syndicaux, lesquels seront membres du prochain conseil de direction pour les quatre prochaines années.



Je vous parle de « nos assurances »... une dernière fois

NOUVEAU

Assurance pour les voyages à CUBA

Pour ceux qui projettent un voyage à destination de Cuba après le 1^{er} mai 2010, vous devrez fournir aux autorités cubaines une preuve d'assurance en plus des documents suivants :

- passeport valide
- visa (voir à communiquer avec le consulat pour information aux numéros de téléphone suivants : 514 843-8897/7559/7862)
- votre carte d'assurance maladie du Québec
- votre carte de La Capitale – *Canassistance* est reconnu à Cuba (téléphone à frais virés : 514 985-2281)

Nous sommes présentement en pourparlers avec notre fournisseur afin de voir à la réalisation d'un document accepté par les autorités cubaines, lequel serait idéalement rédigé en 3 langues : le français, l'anglais et l'espagnol. À suivre...

Assurance dentaire pour les enfants

Malgré que le gouvernement se soit désengagé du service de nettoyage des dents pour les enfants de moins de 10 ans, ces derniers pourront désormais compter sur notre bon plan d'assurance dentaire pour avoir accès à ce service. Pour être couvert, vous devez avoir un des deux plans suivants : *couple/monoparental* ou *familial*. Voici les codes respectifs dont le dentiste aura besoin : code 11100 et code 11200.

Les primes

Le coût des primes a toujours fait partie des négociations et ces primes reflètent le travail acharné pour vous obtenir le meilleur taux malgré la hausse de consommation, qui est souvent le point crucial des négociations. Rappelons d'ailleurs la hausse des prix des médicaments et le désengagement du gouvernement à plusieurs égards.

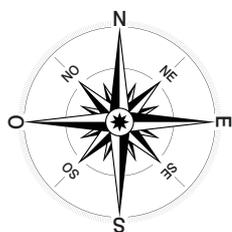
Pour 2009, les statistiques démontrent que le coût moyen par transaction chez votre pharmacien est à la hausse de 13,25% alors que le nombre de transactions est à la baisse. De plus, saviez-vous que la consommation est à la hausse chez les moins de 50 ans et à la baisse chez les plus de 50 ans ?

Votre santé

Au cours des dernières années, j'ai souvent fait allusion à votre santé dans mes présentations.

Voici quelques idées susceptibles de nous aider.

- N'avez-vous jamais entendu ou lu qu'il est idéal pour la digestion de déjeuner comme un roi, dîner comme un prince et souper comme un pauvre?
- La lecture fait toujours travailler notre matière grise...
- Le « King game » favorise la mémorisation et l'observation!
- L'exercice physique évite les blessures et permet une meilleure circulation.
- Vous avez les yeux secs? Voici un petit exercice de quelques secondes pour activer vos larmes: dirigez votre regard au loin et « clignez » des yeux à plusieurs reprises.
- Autre exercice de quelques secondes pour les yeux: « la rose des vents ».



Déplacez votre regard dans chaque direction, 4 fois à raison de 3 secondes par direction. Vous retrouverez notamment ces exercices dans les 3 ouvrages rédigés par Guy S. Duchemin, optométriste et directeur du Centre d'Optométrie holistique et de Vision sans frontières: *Vaincre la myopie / Travailler sur ordinateur sans fatiguer ses yeux / L'œil, médium psychosomatique*. Bonne lecture! 📖

Merci !

Puisque toute bonne chose a une fin, je suis maintenant à la veille de terminer mon mandat comme vice-président au Secrétariat et à la trésorerie de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Il s'agit pour moi d'un nouveau départ. En effet, je quitte pour la retraite après 36 ans et quelques mois au sein du Service de police, dont 19 ans dans le milieu syndical, incluant 9 années à la Fraternité.

Ce fut un plaisir de répondre à vos demandes tout au long de ces belles années. J'espère que le travail accompli et les réponses reçues correspondaient à vos attentes.

J'ai toujours travaillé pour l'ensemble des membres actifs et retraités et traité équitablement tous les dossiers. Comme je l'ai souvent dit, je donne et continuerai toujours à vous donner l'heure juste, même lorsque je serai à la retraite.

Aujourd'hui, je tiens à vous remercier bien sincèrement de la confiance que vous m'avez témoigné tout au long de ces années. Bien que les journées n'aient pas toujours été faciles, elles étaient toutes enrichissantes. Il y a eu plusieurs dossiers à travailler et cela continue.

En juin 2009, j'ai avisé les membres de mon départ à la retraite afin que les gens intéressés à prendre la relève puissent réfléchir tranquillement. Cela leur donnait l'opportunité de venir me rencontrer s'ils le désiraient, afin de se familiariser avec le travail de secrétaire-trésorier et de se faire une idée quant à la disponibilité exigée pour remplir ce travail.

Plusieurs responsabilités sont attachées à ce poste, entre autres :

- s'assurer que les Statuts et règlements soient respectés en tout temps ;
- faire une gestion avantageuse du portefeuille de la Fraternité ;
- voir au bon fonctionnement de la PME que sont devenus les différents régimes d'assurance.

Pour moi, il est important qu'une relève syndicale soit assurée.

Je suis certain que vous saurez faire un choix éclairé lors de ces élections.

Aux candidats et candidates, j'aimerais laisser le feu sacré syndical, celui qui m'a toujours accompagné au fil de ces années à votre service.

Je souhaite à tous et à toutes la meilleure des chances pour l'élection. J'espère que l'expérience magnifique et unique que vous allez vivre vous donnera encore plus le goût de continuer à travailler dans le monde syndical, d'y entretenir la flamme pour qu'elle brille toujours à protéger, aider et revendiquer ce qu'il y a de mieux, et de faire en sorte que les générations futures soient aussi passionnées au plan syndical que nous le sommes.

Les droits et toutes autres améliorations concernant nos membres doivent demeurer une priorité de tous les instants.

Encore une fois, un grand MERCI de m'avoir fait confiance.

DENIS MONET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
DEPUIS 2001





JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



Dossier *gestes et signaux*

On ne passera pas par 4 chemins !

Depuis quelque temps, nous sommes interpellés par le fait que plusieurs policiers et policières, gestionnaires et cadres au Service, négligent l'importance et l'obligation de suivre la formation *Gestes et signaux* et ne déploient pas le nombre nécessaire de policiers lors d'opérations sur la chaussée, tel qu'il est recommandé et inscrit dans votre répertoire des infractions.

Pourtant, chaque année, lors de nos formations SST, plusieurs participants reprochent au Service de ne pas être proactif et d'attendre qu'un accident grave se produise avant de dégager des fonds et de mettre en place des correctifs. On réclame plus d'équipements, plus de formations, plus de mises à jour des connaissances et plus de cohérence dans les décisions.

La réponse de vos agents paritaires est toujours la même... « *On ne pourra jamais éliminer complètement les accidents de travail au Service... mais lorsqu'il s'en produit un, on en tire des leçons.* »

C'est d'ailleurs ce qui a été fait quant aux accidents qui se sont produits sur la chaussée au courant des dernières années :

- on a amélioré les méthodes de travail ;
- la formation a été revue et améliorée ;
- on a modifié la veste de visibilité, qui est devenue un équipement personnalisé ;
- on a modifié les gants blancs et ils sont fournis avec un sifflet à tous les policiers lors de la formation ;
- on a fourni des cônes de circulation pour tous les véhicules lettrés ;

- on a installé 32 flèches de circulation à 5 000 \$ l'unité, sur les véhicules de circulation ;
- on a établi le nombre de policiers MINIMAL qu'il faut prévoir en fonction du type d'intersection faisant l'objet d'une intervention.

Toutes ces mesures ont coûté une fortune en temps et en argent au Service et la Fraternité a fait toutes les démarches nécessaires pour aider les agents paritaires à faire avancer ce dossier.

Alors, si vous êtes tentés de ne pas mettre la veste de visibilité, de laisser vos gants blancs au poste, d'accepter un nombre de policiers inférieur à celui qui est recommandé pour une intersection, de retarder la réparation de la flèche de circulation brisée sur votre véhicule, de chercher des arguments pour ne pas suivre la formation « Gestes et signaux » ou pire, de vous y présenter en tentant de démontrer que c'est une formation inutile... alors on vous demande de penser à tout le travail qui a été accompli, à tous les efforts qui ont été faits **pour vous** ou **pour les policiers** que vous supervisez, car le jour où vous serez dans la rue, obligés à faire des gestes et signaux aux automobilistes impatientes, distraits, téméraires..., ce jour-là, dans la rue, vous comprendrez toute l'importance de ces mesures... 🍷



Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

50 ans de nature et d'aventure!

**Pour vos activités
de pêche, de chasse
et de plein air
nous aimerions
vous accueillir.**

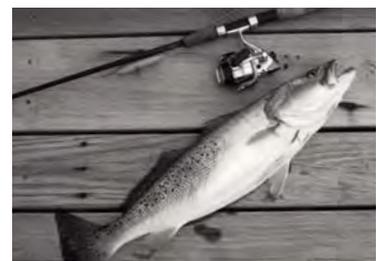
Devenez membre

C'est avantageux et peu coûteux!
Frais d'inscription : promotion... 0\$ en 2010!
Frais annuels : 250\$

Visitez-nous sur : ccpppm.wordpress.com



**Consultez notre site pour
connaître nos promotions
ou communiquez
avec Yvan St-Louis :**
514-253-9061 (domicile) ou
514-280-0923 (bureau)
Téléavertisseur : 514-304-8631
yvan.st-louis@sppm.qc.ca



Les décennies

La Fraternité des policiers et des policières de Montréal est au nombre de ces organisations qui ont fait l'histoire du mouvement syndical des années 40, 50 et 60.



Le président Jean-Paul Lapointe et le trésorier Gérard Soucy au lendemain de la signature de la sentence arbitrale Hurteau au mois de mai 1961 (Revue des agents de police, mai 1961).

La création de la Fraternité s'est déroulée dans un contexte historique particulier de syndicalisation des employés du secteur public, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. Ce mouvement, rien ne saura l'arrêter en dépit de l'opposition des gouvernements provincial et municipaux. En effet, cette prise de conscience ouvrière se manifeste par la création de syndicats visant la défense des droits, l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie de leurs membres par la négociation collective des conventions de travail.

De l'Association canadienne des policiers de Montréal à la Frat

En 1943, l'Association canadienne des policiers de Montréal est créée en vertu d'une Charte octroyée par le Congrès canadien du Travail. Cette association adhèrera dès l'année suivante à une fraternité regroupant des policiers de plusieurs municipalités du Québec et accréditée par la nouvelle Commission des relations ouvrières du Québec. Cette fraternité signera la première convention collective des policiers de Montréal (il faut attendre 1947 pour que les premières policières soient engagées). C'est aussi sous les auspices de cette première fraternité que la Revue des Agents de police, la Caisse d'économie, la Coopérative de consommation et le Club social ont vu le jour entre 1945 et 1949.

La Fraternité actuelle est née en 1950 d'une loi provinciale du gouvernement antisyndical de Maurice Duplessis. La Loi 67 visait à scinder la Fraternité provinciale, jugée trop puissante et même soupçonnée à tort de sympathies communistes, autant par le gouvernement provincial que l'Union des municipalités. Fidèle à son serment de policier, le président de la section montréalaise, Jean-Paul Lapointe, était d'avis qu'il fallait respecter la loi.

De nouveaux services

Les membres de la nouvelle fraternité ont hérité de plusieurs gains dans les conditions de travail, surtout en ce qui a trait à la rémunération, à la diminution de la semaine de travail (44 heures) et à l'augmentation des vacances (13 jours). Fort de ces acquis qu'il consolidera au cours des décennies suivantes, l'exécutif mettra sur pied plusieurs services complémentaires pour ses membres.

Rappelons qu'à cette époque, le gouvernement provincial n'offrait que peu de services à ses citoyens. Pour y pallier, la Fraternité offre à ses membres différentes assurances. Les assurances vie et invalidité existaient déjà, mais laissaient la plupart du temps les familles des policiers invalides ou décédés dans la misère. Il fallait les bonifier, ce à quoi s'est affairé l'exécutif de la Fraternité. À titre d'exemple, la prestation de décès passa de 300\$ à 1 000\$ dans les années 50.

fondatrices

TABLEAU 1
Progression des effectifs
policiers de Montréal
(1950-1965)

ANNÉE	EFFECTIFS
1950	1 817
1955	2 329
1960	2 830
1965	3 382

TABLEAU 2
Progression des salaires
policiers (constables
1^{re} classe) de Montréal
(1944-1965)

ANNÉE	SALAIRE (\$)
1944	1 950
1950	2 873
1955	3 672
1960	4 800
1965	6 200

Source : Jacques Rouillard et Henri Goulet, *Solidarité et détermination. Histoire de la Fraternité des Policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Boréal, 1999 (pages 75, 86 et 128 pour les tableaux).

En outre, l'assurance maladie et médicaments préoccupait grandement les membres de la Fraternité, car il n'était alors pas rare de voir des familles ruinées par les factures de soins de santé. Dès les années 50, l'exécutif de la Fraternité offre à ses membres une assurance santé et médicaments. La Ville prendra par la suite

en charge les prestations pour une couverture de 80 % des frais médicaux, d'excellentes conditions.

De plus, avec la Coopérative de consommation, les membres de la Fraternité ont eu accès à plusieurs produits et services allant de l'assurance automobile à la quincaillerie, en passant par les vêtements. En achetant en gros, la Coopérative offrait à ses membres des économies de 20 à 50 % sur le prix régulier. Dans les années 50, les membres pouvaient même acheter pour 12 000 \$ une résidence à « Policeville », dans le quartier Villeray, sur la rue Louis-Hémon, au nord de Tillemont ! Par la suite et par l'entremise du fonds de retraite, on offrira plutôt des hypothèques à taux réduit de 1 à 1,25 % du taux régulier. On prévoyait utiliser ainsi jusqu'à 50 % de l'actif du fonds, qui s'élevait à 2 000 000 \$ dans les années 50.

De meilleures conditions de retraite

Dès sa constitution en 1892 et comme son nom l'indique, le Fonds de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de Montréal devait servir à prémunir de la misère les policiers retraités ou invalides et leurs familles ainsi que les familles des policiers décédés. Dès ses débuts, la Fraternité obtiendra l'augmentation de la prestation de retraite, soit 80 % du salaire au lieu de 70 % après 35 ans de service et la possibilité de prendre une préretraite après

25 ans de service, à 50 % du salaire. Les dirigeants du fonds ont également réussi à le soustraire de la loi qui, en 1964, créait la Régie des rentes du Québec, préservant ainsi son indépendance.

Le Centre social de la Fraternité

C'est également dans les années 50 que se réalisa un projet cher à l'exécutif : en 1955, le Centre social de la Fraternité fut inauguré sur la rue Gilford. On y installa notamment la permanence syndicale et l'exécutif, la Coop, le fonds de retraite et la Caisse d'économie. Mais dès le début des années 60, les différents services offerts par la Fraternité sont déjà trop à l'étroit dans l'édifice de la rue Gilford. Pour y remédier, la Caisse d'économie déménagera en 1968 dans ses locaux actuels. Ce ne sera toutefois qu'à la fin des années 70 que le projet d'agrandissement du Centre social se concrétisera.

Les années 60 voient aussi renaître au sein de la Fraternité un projet dont il s'était quelque peu détourné au fil des ans : regrouper tous les policiers de l'île de Montréal en une seule organisation syndicale, voire en un seul service de police métropolitain, à l'image des autres grandes villes nord-américaines. Mais ça, c'est une autre histoire dont il sera question dans la prochaine livraison de *La Flûte*... 🍷

Notre communauté, une force d'avenir

Policiers contre le cancer

La 10^e édition du RASE-O-THON permet d'amasser 60 000 \$

Parce qu'elle partage vos valeurs et vos préoccupations, votre caisse s'est faite partenaire de cette cause humanitaire portée par la communauté policière à même son Fonds d'aide au développement du milieu, exprimant ainsi une fois de plus sa distinction coopérative. Bravo à tous les participants et merci aux donateurs!



Les participants au terme du rase-o-thon



Dynamique et engagé, notre directeur général a relevé le défi pour une 2^e année, cette fois en tandem avec son fils Samuel! Ce qui a permis à plusieurs de se payer leurs têtes!

Pêche sur la glace de l'APPRM

Le 19 février dernier, une journée de plein air avec les membres de l'Association des policiers et policières retraités: beaucoup de plaisir et le trophée de l'équipe la plus dynamique à des représentants de la Caisse pour une seconde année!



Tournoi de golf des policiers retraités en Floride

Ils étaient 142 joueurs à répondre à l'appel de notre ambassadeur-organisateur M. Henri-Paul Tremblay et ses acolytes, Messieurs Claude Boudrault et André Poitras, au tournoi de golf annuel de nos retraités «snowbird» le vendredi 26 février au Club de golf Bonaventure.

Au menu: un beau soleil, juste ce qu'il faut de vent, des retrouvailles agréables après une journée de golf qui fut tout autant et de nombreux prix de présence offerts par votre caisse. Une organisation impeccable qui, année après année, est victime de son succès!



Vous organisez le tournoi de golf de votre pdq ou unité de travail, communiquez avec M^{me} Linda Grenier au 514.VIP.1004 et bénéficiez de notre promotion golf 2010!



Prochainement à vos côtés à l'occasion de:

- la Fête champêtre
- le Tournoi de golf annuel des retraités
- le Tournoi de golf annuel des délégués
- le Tournoi de golf annuel de la FPPM

À bientôt!

Fidèle à sa tradition, votre caisse se distingue et ristourne! + de 1,5 million de \$ vous seront retournés

- individuellement en fonction des intérêts qui vous ont été perçus ou versés en 2009
- collectivement par le biais des dons et commandites et du Fonds d'aide au développement du milieu.

À cela s'ajoutent :

- les sommes distribuées en cours d'année par la tarification VIP

Surveillez nos communications pour connaître la date de dépôt de votre ristourne.

C'est clair : en regroupant l'ensemble de vos produits financiers à la Caisse Desjardins des policiers et policières, vous multipliez les occasions d'économiser et de faire fructifier votre argent.

La confiance, ça rapporte!

Saviez-vous que...

...en tant que membre, vous pouvez contribuer à améliorer la rentabilité de votre caisse et du même coup à accroître le montant potentiel de vos ristournes annuelles?

Comment ?

- Évitez les transactions au comptoir : optez plutôt pour le dépôt direct ou le dépôt au guichet automatique;
- profitez du paiement direct et faites d'une pierre deux coups en effectuant un retrait lors de votre achat;
- inscrivez vos factures à votre dossier et payez-les par guichet automatique, AccèsD téléphone ou Internet;
- optez pour le compte à relevé virtuel : une solution simple, sécuritaire et écologique!

Conseil d'expert

Préférez la carte VISA Desjardins pour régler la totalité de vos achats. Vous éviterez ainsi les frais reliés au paiement par chèque et, si vous détenez une des cartes VISA Desjardins avec l'option BONIDOLLARS, vous accumulerez des BONIDOLLARS qui vous permettront de réaliser des économies substantielles!

À éviter :	Coût de revient pour votre caisse	Optez plutôt pour :	Coût de revient pour votre caisse	Économie par transaction
Dépôt au comptoir en inter-caisses	3,20 \$	Dépôt au guichet automatique (IDGA)	1,92 \$	1,28 \$
Retrait au comptoir en inter-caisses	3,65 \$	Retrait ou retrait rapide au guichet automatique	0,82 \$	2,83 \$
Paiement de facture au guichet automatique avec enveloppe	1,44 \$	Paiement de facture inscrite au dossier par guichet automatique	0,39 \$	1,05 \$
Compte à relevé papier mensuel	14,77 \$ par an	Compte à relevé virtuel	7,36 \$ par an	7,41 \$ par an



Caisse Desjardins des
policiers et policières

www.caisse-police.qc.ca pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gilford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone : 514.VIP.1004 (847)
sans frais : 1.877.VIP.1004 (847)
télécopieur : 514. 847.1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec - Montréal
Québec



Saviez-vous que...

- **La Cour du coroner (alors appelée Cour du coroner de Montréal)** a vu le jour en **1764**, quatre années après la prise du Canada par la Grande-Bretagne. À cette époque, dans les cas de morts violentes, les autopsies étaient pratiquées par des médecins militaires.



- **En 1912**, il y avait 800 policiers à l'emploi de la Ville de Montréal, qui comptait alors une population d'environ 500 000 personnes. 4 000 véhicules sillonnaient les quelque 1 200 rues éclairées par 3 000 lampes de rue, mais **le Service de police ne possédait aucun véhicule motorisé**. De plus, jusqu'en 1913, les détenus étaient transportés par une voiture tirée par un cheval.
- Du Palais de Justice, alors situé au 155 de la rue Notre-Dame est, les prisonniers prenaient place à bord d'un **tramway** spécialement aménagé à cet effet, lequel était peint en noir, avec les armoiries de la ville de chaque côté, et était surnommé **« Black Maria »**. Ce tramway empruntait alors le boulevard Saint-Lau-



rent jusqu'à un embranchement spécialement conçu pour se rendre directement à la prison de Bordeaux.



- C'est **en 1913** que la Ville de Montréal procéda à l'achat de cinq véhicules motorisés de type «fourgon cellulaire». En ce temps-là, la majorité des policiers ne sachant pas conduire, le Service de police embaucha des **« chauffeurs »**. Ceux-ci étaient vêtus du même uniforme que les policiers mais portaient un insigne de poitrine qui indiquait **chauffeur** en lieu et place du matricule.
- La partie Griffintown au sud-ouest de la ville de Montréal (un secteur reconnu pour son haut taux de criminalité) est

l'endroit où plusieurs policiers furent tués dans l'exercice de leur fonction au début du XX^e siècle.

- Dans **la première tranche du XX^e siècle**, de nombreux policiers affectés à la tâche d'agent de croisée furent **tués ou blessés en devoir**. On peut lire dans les récits décrivant les événements que ceux-ci avaient été heurtés par des voitures à cheval, des camions de livraison, des automobiles et même par des tramways!



- La personne qui a occupé le poste de **directeur du Service de police de Montréal le plus longtemps n'était pas** issue des rangs des **policiers** mais était avocat de profession et responsable de la **« Cour du recorder »**, ancêtre de la *Cour municipale de Montréal*. **M^e Alfred Dufresne** a servi comme chef de la police de Montréal de **1931 à 1946**. Il était le plus jeune chef de police au monde, ayant été nommé à l'âge 34 ans. Il fut très apprécié de ses hommes (vous comprendrez pourquoi à la lecture des paragraphes qui suivent).

Il fut un personnage clé à la prise de décisions qui ont grandement amélioré le sort de «ses hommes», comme ils les appelaient (dont plusieurs travaillaient alors des 80 et 90 heures par semaine sans rémunération supplémentaire) en participant à obtenir et en autorisant une régularisation complète des heures de travail, avec redistribution du temps durant lequel les agents devaient demeurer en devoir!

Dans cette réorganisation des horaires, les policiers ont eu droit à «**une journée de congé par semaine**», ce qu'ils n'avaient pas dans le passé.

C'est notamment grâce au concours de M^e Dufresne que **le fonds de l'Association de bienfaisance des policiers retraités (ABR)** a été organisé sur une base solide, en convainquant les autorités municipales de contribuer pour une part au fonds de pension. Il y a d'ailleurs **siégé de nombreuses années comme président**.



On lui doit, entre autres, le **système radio dans les véhicules de patrouille**, le **Bureau de la prévention des accidents**, la **patrouille à ski du Mont-Royal** et l'**instauration des cadets policiers**. Il fut le premier chef

de police à envoyer des policiers diffuser des conseils de sécurité **dans les écoles**.

- **En 1934**, il y avait 33 postes de police au Service, lesquels étaient répartis dans cinq divisions, sous les ordres d'un inspecteur. **Le personnel était réparti comme suit :**

Patrouilleurs et factionnaires :

- 148 officiers
- 980 constables
- 150 cadets en stage actif dans différents postes.

Les postes étaient sous les ordres d'un capitaine ou, dans certains cas, d'un lieutenant qui habitait avec sa famille au-dessus du poste.



Bureau des détectives :

- 1 inspecteur
- 6 capitaines-détectives

- 5 lieutenants-détectives
- 92 sergents-détectives

Bureau de la circulation :

- 1 inspecteur
- 1 capitaine
- 6 lieutenants
- 6 sergents
- 240 constables

- **Jusqu'en 1963**, les menottes ne faisaient pas partie de l'équipement fourni individuellement aux policiers de Montréal.

- **L'insigne de poche** pour agent fut inclus dans l'équipement à compter de **1974 seulement**. Avant cela, l'agent qui en voulait un devait le payer de «sa poche».

À l'occasion, il arrivait qu'un nouveau promu ou qu'un membre qui quittait le Service, remette son insigne de poche à la Section des uniformes, qui la remettait alors à un nouvel agent avec ses insignes de képi et de poitrine.

Ceci termine notre article pour cette édition... j'espère qu'il vous a plu! 🍷

Si vous avez des questions ou commentaires pour les bénévoles du musée, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courriel (voir nos coordonnées ci-après). Vous pourrez nous rejoindre le mardi et le jeudi entre 8 h et 14 h.

Une visite du musée et du Quartier-Général du SPVM vous plairait? On se fera un plaisir d'organiser ça pour vous.

Et n'oubliez pas notre boutique d'objets promotionnels à vendre dont les prix varient entre 2 \$ et 40 \$.



« Assez, c'est assez ! » (2)

Dans la dernière parution, j'ai commencé à commenter la lettre de Mgr Antony Mancini, Archevêque d'Halifax, suite aux événements relatifs à l'un de ses confrères évêque, arrêté dans un aéroport en possession de matériel de pornographie juvénile. Je termine ici le commentaire de sa lettre, envoyée aux fidèles catholiques romains de la Nouvelle-Écosse, le 2 octobre 2009.

Dans une rencontre privée avec Ron Martin, dans la chapelle du Saint-Sacrement à l'église Notre-Dame de Fatima à Sydney River, une parole de Dieu inscrite sur une tapisserie lui a apporté une réponse. « *Calme-toi et sache que je suis Dieu* ». C'est une parole apaisante pour lui dans la tempête. Elle lui a permis de se recentrer non pas sur l'échec, la honte, la déception et la colère, mais sur l'expérience de la présence de Dieu.

Pour moi, elle fait écho à une parole d'un tout jeune Haïtien qui, sur le sol d'Haïti, a dit dans les premiers jours qui ont suivi le séisme : « *La terre tremble en Haïti, mais Dieu est là* ». J'ai toujours appris que la foi était un don de Dieu. Dans ces deux situations très différentes, mais toutes deux chaotiques qui peuvent masquer et nous faire douter de l'existence de Dieu, je trouve réconfortant

d'entendre un évêque et un enfant affirmer et exprimer leur même certitude de la présence de Dieu.

Encore tout récemment, un autre événement est venu ébranler notre confiance dans les autorités humaines, cette fois du côté de l'armée canadienne où un haut gradé a été accusé de plusieurs meurtres à connotation sexuelle. Comment ne pas être ébranlé, choqué et se mettre à douter de la dignité humaine ? La tentation est grande d'entrer dans le jugement qui nous rassure sur notre distance d'avec ces gestes ignobles qui entachent l'humanité.

Condamner nous semble la seule attitude possible pour crier notre révolte. Et tous ces gestes nous conduisent inexorablement à remettre en cause l'existence même de Dieu. Il finit toujours par être le coupable parce qu'il nous semble impossible de concilier sa grandeur et son existence en regard de telles bassesses. Et pourtant, pour le croyant que je suis, la condamnation, la révolte ne font pas le poids devant le pardon et la réconciliation, qui sont la voie essentielle de l'humilité du Dieu de Jésus Christ, qui se met aux pieds de cette humanité, la suppliant d'entrer dans sa lumière et sa vérité.

Nous ne savons plus beaucoup nous reconnaître pécheurs, nous regarder avec vérité et crier vers Celui qui peut vaincre ce qui nous terrorise. On se cache, on s'enferme dans des images qui servent d'écran jusqu'au jour où cette douleur, ces maux qu'on a fuis, viennent au grand jour dénoncer tout le faux des idoles dans lesquelles nous avons mis notre confiance.

Pour Dieu, notre humanité a une valeur infinie. Elle vaut même la vie de son Fils unique, et jamais il ne renoncera à tirer ceux qu'il aime des tombeaux qui les enferment.

Ce monde ne pourra jamais s'améliorer par la condamnation, il ne pourra s'élever que par le don d'hommes et de femmes qui, dans la vérité, s'offriront pour que la gratuité de leur amour ennoblesse ceux qui se sont perdus, parce que trompés sur eux-mêmes et sur le sens même de leur existence. 🕯

Décès



Branchaud, Réal

(sergent)
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 24 décembre 1993
Décédé le 25 novembre 2009
À l'âge de 68 ans



Dupuis, Jacques

(sergent-détective)
Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 2 juillet 1995
Décédé le 18 mars 2010
À l'âge de 64 ans



Lévillé, Paul

(agent 1419)
Embauché le 13 septembre 1948
Retraité le 14 septembre 1973
Décédé le 20 octobre 2009
À l'âge de 87 ans



Brassard, Jacques

(sergent)
Embauché le 24 novembre 1969
Retraité le 1^{er} avril 2000
Décédé le 29 janvier 2010
À l'âge de 65 ans



Gervais, Christian

(sergent-détective)
Embauché le 11 février 1974
Retraité le 26 juin 2000
Décédé le 20 mars 2010
À l'âge de 58 ans



Lirette, Bernard

(sergent-détective)
Embauché le 4 avril 1952
Retraité le 7 avril 1987
Décédé le 7 février 2010
À l'âge de 78 ans



Charpentier, Fernand

(agent 2265)
Embauché le 19 octobre 1960
Retraité le 6 novembre 1988
Décédé le 14 mars 2010
À l'âge de 70 ans



Gravel, Jean-Jacques

(sergent-détective)
Embauché le 13 septembre 1948
Retraité le 18 mai 1980
Décédé le 16 janvier 2010
À l'âge de 88 ans



Néolet, Marcel

(agent 3576)
Embauché le 1^{er} février 1963
Retraité le 8 février 1990
Décédé le 25 février 2010
À l'âge de 80 ans



Daigneault, André

(sergent)
Embauché le 20 mars 1961
Retraité le 25 août 1988
Décédé le 3 février 2010
À l'âge de 69 ans



Guy, Jean-Pierre

(sergent)
Embauché le 23 octobre 1967
Retraité le 4 juillet 1998
Décédé le 15 mars 2010
À l'âge de 61 ans



Pitre, Jean-Guy

(agent 2892)
Embauché le 21 février 1966
Retraité le 2 mars 1996
Décédé le 5 mars 2010
À l'âge de 65 ans



Desgroseilliers, Jean

(agent 390)
Embauché le 2 juillet 1946
Retraité le 14 janvier 1983
Décédé le 11 février 2010
À l'âge de 87 ans



Hébert, Gérard

(sergent)
Embauché le 20 février 1961
Retraité le 8 décembre 1983
Décédé le 19 février 2010
À l'âge de 75 ans



Renaud, Clément

(agent 2094)
Embauché le 21 avril 1958
Retraité le 11 décembre 1988
Décédé le 29 décembre 2009
À l'âge de 80 ans



Desrosiers, Gaston

(sergent-détective)
Embauché le 10 juillet 1965
Retraité le 19 juillet 1984
Décédé le 12 janvier 2010
À l'âge de 72 ans



Jolicoeur, Robert

(agent 1502)
Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 3 mai 1994
Décédé le 2 janvier 2010
À l'âge de 64 ans



Roy, Fernando

(lieutenant-détective)
Embauché le 14 décembre 1964
Retraité le 8 octobre 1996
Décédé le 27 mars 2010
À l'âge de 72 ans



Dionne, Lionel

(lieutenant)
Embauché le 13 septembre 1948
Retraité le 4 avril 1982
Décédé le 11 mars 2010
À l'âge de 87 ans



Lawrence, Jean-Charles

(sergent)
Embauché le 14 janvier 1957
Retraité le 20 mai 1982
Décédé le 6 octobre 2009
À l'âge de 72 ans



Therrien, Gilles

(sergent)
Embauché le 18 novembre 1957
Retraité le 3 avril 1983
Décédé le 1^{er} janvier 2010
À l'âge de 81 ans



Dubois, Charles

(agent 5363)
Embauché le 17 décembre 2001
Décédé le 22 février 2010
À l'âge de 30 ans



L'Écuyer, Claude

(agent 177)
Embauché le 17 mars 1946
Retraité le 1 avril 1972
Décédé le 8 février 2010
À l'âge de 83 ans



Viens, Robert

(agent 1884)
Embauché le 15 août 1955
Retraité le 19 février 1985
Décédé le 25 février 2010
À l'âge de 74 ans



FERNAND TANGUAY
CHORISTE



Satisfaction et accomplissement !

Satisfaire un besoin d'accomplissement en étant utile à ses collègues policiers et policières ainsi qu'aux retraités, c'est ce que permet la Symphonie vocale.

Être membre de la Symphonie vocale, c'est faire partie d'un groupe d'hommes et de femmes unis par leur amour du chant en chorale, mais c'est également vivre la fraternité présente au sein de ce groupe unique.

Être membre de la Symphonie vocale, c'est partager différents objectifs, qui sont de représenter les confrères et consœurs lors d'événements tels des concerts, des funérailles civiques, des événements commémoratifs, que ce soit à Ottawa, Nicolet, ou à différents autres endroits. C'est également œuvrer à d'autres événements liés au Service de police de Montréal, telle la cérémonie annuelle des dons d'organes à Sherbrooke.

Être membre de la Symphonie vocale, c'est vouloir être aux pratiques et consacrer une petite partie de son temps à l'apprentissage de pièces musicales enseignées par le Directeur musical.

Être membre de la Symphonie vocale, c'est partager un sentiment d'appartenance au groupe des choristes d'abord, mais c'est aussi maintenir un lien avec la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Personnellement, **j'en suis à ma 27^e saison avec la Symphonie** et je suis toujours aussi heureux de participer à ses différentes activités et de collaborer à l'intégration de nouveaux membres parmi nous !

Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à nous ! Vous en tirerez une grande satisfaction. 🎵

Cette année, notre concert biennal se tiendra les 7 et 8 mai 2010 à la salle Léonardo Da Vinci de St-Léonard.



GUY LEFRANÇOIS
PRÉSIDENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

Tournoi de balle donnée 2010

OÙ? **Complexe Claude-Robillard**
1000, Émile-Journault (Derrière le Centre opérationnel Nord)

QUAND? **Lundi 31 mai et 7 juin 2010 (classe mixte)**
Jeudi 3 juin 2010 (classe régionale)
En cas de pluie, le tournoi est reporté au lendemain de la journée que vous avez choisie

Date limite d'inscription : 24 mai 2010

COÛT: 150 \$ PAR ÉQUIPE
Faire le chèque à l'ordre de: AASFPPM

Nouveau!

- **2 classes disponibles: RÉGIONALE ou MIXTE**
- **Un don sera fait à l'organisme « CANCER DU SEIN »**

LES DEMI-FINALES ET FINALES AURONT LIEU LE 14 JUIN 2010

En cas de pluie, remis au lendemain

Pour informations: 514 527-8305

New York 2011

Joueurs et joueuses de balle donnée recherchés

En prévision de former une équipe de **balle donnée** qui pourrait éventuellement nous accompagner lors des **Jeux mondiaux des policiers et pompiers** qui se tiendront à **New York en 2011**, nous sommes à effectuer un recrutement afin de connaître l'intérêt de nos policiers et policières pour cette activité...

Pour informations: 514 527-8305



Après une pause lors des Jeux mondiaux des policiers et pompiers 2009, le Championnat de golf des policiers et pompiers du Québec est de nouveau à la grille de nos activités pour 2010!

Ce championnat aura lieu le 16 septembre 2010 au magnifique Club de golf de L'Assomption!

Nous vous invitons à ajouter cette activité à votre agenda!

Pour plus d'information : 514 527-8305

NEW YORK 2011

Jeux mondiaux des policiers et pompiers

En 2011, les Jeux mondiaux des policiers et pompiers se tiendront à New York, du 26 août au 5 septembre. L'Association a commencé certaines démarches afin d'aider nos participants à s'autofinancer (T-shirt, casquettes, etc.) Nous aimerions savoir qui sont ceux qui prévoient faire partie de notre délégation 2011!

Pour informations : 514 527-8305

Hockey de la FRAT

Une année enlevante au courant de laquelle tout le monde s'est donné à fond s'est terminée!
Une autre débutera à la mi-septembre!



Photo de groupe de l'ensemble de la ligue de la Frat.



L'équipe des blancs, dont le capitaine est **Frédéric Saint-Pierre**.



L'équipe des bleus, dont les co-capitaines sont **Yves Desjardins**, à l'extrême droite, deuxième rangée, et **Michel Descheneaux**, à gauche, première rangée.



De l'équipe des bleus, le champion compteur de la saison, **David Besner**.



L'équipe des rouges, dont le capitaine est **Nicolas Loignon**, gardien de but sur la photo.



Champions de la saison, l'équipe des jaunes, dont le capitaine est **Jonathan Larrivée**, à droite du gardien de but.



De l'équipe des jaunes, le joueur le plus rapide, **Sébastien Rabeau**.

**APPRA**

Le 75^e, c'est ensemble que nous le soulignons, et c'est déjà parti !

Eh oui ! C'est bien parti. Comme je vous l'écrivais dans le dernier éditorial, le conseil d'administration de l'APPR a travaillé très fort afin de peaufiner les activités du 75^e anniversaire. Des événements qui resteront gravés à jamais dans votre mémoire !

Dans un premier temps, vous avez tous reçu notre calendrier 2010 aux allures historiques et dont je suis particulièrement fier. Vous êtes très nombreux à nous l'avoir souligné lors de nos rencontres et à nous avoir affirmé votre désir de le conserver, ce dont nous sommes très heureux.

Je vous avais mentionné que notre soirée des Fêtes du 10 décembre dernier serait le grand départ de nos activités du 75^e, et quel départ ! Une soirée exceptionnelle dont vous tous vous souviendrez ! Et que dire des prix de présence qui ont été offerts au cours de la soirée !

Venez fêter avec nous lors des prochaines activités ; il y aura des prix de présence lors de notre visite au Festival des tulipes à Ottawa, avec arrêt au Casino du Lac Leamy et, pour terminer, un super spectacle vous attendra au restaurant *Ferme Rouge*. Sans oublier notre tournoi de golf du 15 juin ; je vous le dis souvent, au plan qualité prix, c'est le meilleur. De plus, deux premières s'inscrivent au calendrier de l'APPR, soit une journée à la Ronde le 31 juillet, avec un repas de style italien et feux d'artifice, ainsi qu'une journée au Festival Western de St-Tite avec repas et spectacle rodéo.

Finalement, c'est la clôture des activités avec la tenue de notre bal annuel. Nous vous promettons une soirée gigantesque, avec repas succulent, orchestre, disco et artiste invité. Tous ceux qui assisteront à cette soirée auront la chance de gagner un magnifique téléviseur haute définition de 46 pouces.

En terminant, je suis convaincu que l'année 2010 sera exceptionnelle et fertile en émotions. Chose certaine, je suis très fier d'être votre président.

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ Bravo à **Renelle Meilleur** et **Jean-Guy Lévesque** qui ont atteint la finale des perdants lors du tournoi de pitch de la Fraternité.

Une première à l'APPR : une sortie au Festival Western de St-Tite, le jeudi 16 septembre prochain. Les billets seront en vente le 6 avril 2010. Retenez cette date ! Cette sortie semble déjà très populaire...

■ Est-ce vrai que l'ex S/D **Pierre Bélanger** se dit le beau-frère de l'ex S/D **Guy Courtemanche** ? Est-ce possible ?

■ Saviez-vous que **Gilles Perreault** a joué 198 parties de golf l'an dernier, au Club de golf Saint-François, son épouse 150 et son compagnon de jeu, **Guy Beaulieu**, 170, plus 40 autres en Floride ? Faut vraiment aimer le golf n'est-ce pas ?

■ Les billets pour la clôture de golf (des lundi et mercredi) du 25 août prochain seront en vente lors du tournoi de golf de l'APPR du 15 juin 2010.

■ **Gérard Lacoste**, ex-53, qui a frappé un coup de départ de 50 verges à son club de golf de Verchères l'an dernier cherche toujours celui qui l'a dénoncé...

■ N'hésitez pas à nous envoyer votre adresse courriel. Une fois ou deux par mois, nous vous informerons de nos activités, décès, soirées de reconnaissances, etc. Si vous avez donné votre adresse courriel à l'APPR et que vous faites un changement, n'oubliez pas d'en informer le secrétariat.

■ **Marcel Crevier**, directeur à l'APPR, tient à souligner l'excellent travail de la policière 4656 **Prud'homme** et des enquêteurs S/D **Sylvie Lévesque** et de **Nadine Meilleur** à la suite d'un vol à la tire sur son fils **Yves**, à mobilité réduite. Leur travail a été accompli avec diligence et professionnalisme permettant à la suspecte d'être arrêtée et le fils de Marcel a pu récupérer son porte-monnaie et l'argent. Bravo à vous !

Le souper théâtre du 20 août aura lieu au Théâtre du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel. Le titre est « Sous-sol à louer » et la pièce met en vedette Bernard Fortin, Jean-Pierre Chartrand et Geneviève Rioux. Billets en vente à compter du 2 juin 2010 !

■ La moyenne d'âge des policiers retraités décédés en 2009 est 74,15 ans tandis que chez les veuves la moyenne est de 82,4 ans.

Ceux qui assisteront au bal annuel, le 15 octobre prochain, auront droit à un excellent repas, de la bonne musique et à un spectacle professionnel avec un invité très connu. De plus, à tous ceux qui seront présents, un prix de présence sera tiré au hasard parmi les membres, soit un téléviseur HD de 46 pouces. À vous d'y être... une soirée mémorable vous attend !

■ **Roger Bourgelas** a remporté le tournoi de billard classe A. Saviez-vous qu'il a joué toute la partie avec ses souliers à crampons ? Lors de ses déplacements, le bruit était évident. Ayoye !

■ Lors de mes vacances bien méritées à Holguín, Cuba, j'ai rencontré la policière **Danielle Hunter**. Elle a passé une agréable semaine, il faut dire que le soleil fut présent 7 jours sur 7 !

■ Mon ami **Noëllan Munger** a réussi une partie parfaite de 300 dans la ligue de quilles de l'APPR. Est-ce vraiment un succès de sa part, puisqu'il est considéré comme un homme bionique vu ses nombreuses opérations au bas du corps ? Bravo quand même, mon cher Noëllan. À quand notre défi au golf ? Jean Joly et moi sommes prêts.

■ Ceux qui étaient absents à la soirée des Fêtes, vous avez manqué quelque chose! Près de 400 personnes y ont participé. Elles ont eu droit à un succulent repas en plus de magnifiques prix de présences. Félicitations à **André Campeau** et à **Pierre-Paul Lirette** qui ont accompli un travail extraordinaire pour faire de cette soirée un succès!

■ Pour les **amateurs de fers et pétanque**, l'activité se déroulera du 3 juin au 19 août, il y aura relâche le 24 juin ainsi que les 1^{er}, 22 et 29 juillet. Il y aura 8 jours d'activités au lieu de 6, tel que l'indique notre calendrier. Venez en grand nombre, des journées agréables en plein air vous attendent!

Le rallye bottine 2009 a connu un vif succès! Cette année, cette activité déménage sur la Rive-Sud de Montréal, à Boucherville, et se tiendra le 1^{er} juin 2010. C'est un jeu d'observation et non une course. Venez découvrir le Vieux-Boucherville, vous passerez une agréable journée!

■ Rencontré au tournoi de pêche sur glace de l'APPR, **Pierre Grignon**, qui a eu des problèmes de santé, se dit en pleine forme et jouit pleinement de la vie.

Ligue de quilles de l'APPR

Une restructuration s'imposait!

Le comité de la ligue de quilles de l'APPR s'est réuni à plusieurs reprises afin d'apporter une touche finale à cette activité. Le nombre de joueurs diminue d'année en année car de plus en plus de retraités s'exilent vers le doux soleil de la Floride, ce qui amenait un débalancement des équipes.

Le comité composé d'André Campeau, de Gilbert Petit ainsi que de Jacques Gauthier a apporté des changements majeurs tels que de diminuer le nombre de joueurs de 7 à 6 par équipe. De plus, le nombre d'équipes est passé de 32 à 30. Par ailleurs, quelques joueurs ont dû changer d'équipe mais la plupart ont bien accepté ce changement! En conclusion, la ligue avec ses 180 joueurs se porte mieux et invite tous ceux qui désirent s'y joindre à s'inscrire au 514 527-7000.



Journée à La Ronde

Samedi 31 juillet 2010

Prix : 45 \$ membre/non-membre 65 \$, incluant les manèges, le souper *style italien* à la salle l'Escale de la Marina et les feux d'artifices de la Suède!

Les billets seront en vente à compter du 4 mai 2010

Aucun remboursement, l'activité aura lieu peu importe la température.

Dans le cadre du 75^e anniversaire de l'APPR, le souper des Fêtes fait un tabac!

L'APPR tenait son souper des Fêtes le 10 décembre dernier au Buffet Marina. Ce souper inaugurerait le 75^e anniversaire de l'APPR et, par le fait même, fut la première activité à le souligner. Tous les convives ont dégusté un copieux repas en plus de s'amuser avec gaieté sur le plancher de danse! Tout près de 5 000\$ ont été offerts en prix de présence. Les quelque 400 participants ont fort apprécié leur soirée. Félicitations à André Campeau et Pierre-Paul Lirette, les principaux organisateurs de cette majestueuse soirée!



Les prix de présence étaient nombreux: le téléviseur de 46 pouces fut gagné par monsieur **Robert Chevrier**. De gauche à droite: **Pierre-Paul Lirette, Raymond Laframboise, Louise-Andrée Gauthier et André Campeau**.



La Caisse Desjardins des policiers et policières a aussi participé à la soirée en offrant de magnifiques prix. Le directeur général, **Normand Prévost**, remet un cinéma maison à **Yvon Desrosiers**.



Pierre-Paul Lirette et André Campeau, de l'APPR, remettent à **Armand Niceforo** une splendide caméra numérique.



Jean-Guy de Bellefeuille reçoit des mains de **Pierre-Paul Lirette et André Campeau** un ordinateur.



Les convives ont pu déguster un gâteau à l'effigie de l'APPR.

Un 50^e anniversaire pour le 58^e contingent, ça se fête en grand!



Rock Gosselin et Yvon Séguin accompagnés de leur épouse, fêtant le 49^e anniversaire de leur contingent dans un restaurant de la Rive-Sud.

Les principaux organisateurs de cet événement, Rock Gosselin et Yvon Séguin, ont concocté un week-end tout à fait spécial pour fêter le 50^e anniversaire du 58^e contingent. Cette activité aura lieu le 25 septembre lors d'un souper gastronomique sur le train *Orford Express*. Le séjour se terminera à l'Hôtel Présidentiel de Sherbrooke, incluant un brunch dominical. Prix 395 \$ par couple, taxes et service inclus.

Pour information :
rock.gosselin@sympatico.ca ou
yvonseguin@videotron.ca

Date butoir pour la réservation :
1^{er} août 2010

Le tournoi de pêche sur glace, une réussite!

Le 19 février dernier avait lieu le tournoi de pêche sur glace à la Pourvoirie Lauzon de Rigaud où plus de 80 personnes ont participé. Cette année, il y avait quelques grosses prises, dont un brochet de 6 livres et 10 onces.

Les personnes présentes ont passé une agréable journée, il faut dire que Dame Nature était au rendez-vous. Félicitations à Joël Savard et Gilbert Petit pour leur magnifique sens de l'organisation.



Le premier poisson de la journée a été capturé par **Normand Prévost**, directeur général de la Caisse, **Christiane Malenfant**, **Gilles Cournoyer** et 2 amis. Merci à la Caisse Desjardins des policiers et policières pour leur générosité envers cette activité.



Les 2 organisateurs de cette activité, **Joël Savard** et **Gilbert Petit**, se félicitent d'avoir choisi une journée ensoleillée. Ils attendent que le poisson morde. Félicitations.



C'est **Gérard Lacoste** qui a rapporté le trophée de la meilleure prise. Un brochet de 6 livres et 10 onces. Bravo!



Journée plein air dans les Iles-de-Boucherville

Le 9 septembre prochain, il y aura une journée plein air et de cyclotourisme dans les Iles-de-Boucherville. En plus de pratiquer votre sport favori, le vélo, dans un décor champêtre, vous pourrez faire de la marche ou même pratiquer la pétanque sur gazon si vous apportez vos boules. La possibilité de faire du canoë vous est également offerte, à vos frais. Une belle journée vous attend !

Billets en vente à compter du 6 juillet 2010 (le prix reste à déterminer mais inclura un repas léger).

Quelle capture!

L'ex-président de l'APPR, Réjean Landry, a capturé ce joli mahi-mahi d'environ 85 livres au large de Puerto Vallarta, au Mexique. Il était accompagné de 7 autres pêcheurs.

Félicitations Réjean pour ta capture!
Ce n'est pas une histoire de pêche!



Une belle prise

Au début de novembre 2009, dans le Nord du Manitoba, l'ex-directeur Tom Esliger, son épouse Claudette ainsi que leur guide ont tué un énorme orignal. Félicitations Tom! Tu es un vrai amateur de chasse.

Bal annuel

15 octobre 2010

Salle Le Madison
8750, rue Provencher
Saint-Léonard

Orchestre + disco

Cocktail • Amuse-gueules •
Excellent repas

Bar ouvert et danse jusqu'à 1 h

Formez votre table de 10 ou 12 personnes

Billets en vente à compter du 7 septembre 2010

Tous les membres qui assisteront au bal annuel auront une chance de gagner un téléviseur HD 46 pouces

Une soirée inoubliable vous attend!

Comité organisateur du 75^e: Jean-Pierre Roy,
Pierre-Paul Lirette, André Campeau et André Sasseville



Spectacle d'une heure
avec Michel Louvain
et ses grands succès

Tournoi de golf des retraités en Floride

Sous un ciel ensoleillé, 142 de nos retraités se sont donnés rendez-vous au club de golf Bonaventure à Weston en Floride pour leur rencontre annuelle de golf. Cette journée a été couronnée par un exploit rare au golf, soit la réussite d'un trou d'un coup par Félix Provencher.

On doit féliciter également Claude Boudrault, Henri-Paul Tremblay et André Poitras qui organisent cette rencontre annuellement. Cela permet à nos retraités de fraterniser entre eux. Ceux-ci n'ont pas perdu l'habitude de se rencontrer tous les jeudis au marché aux puces situé sur le boulevard Sunrise. Merci à Normand Prévost, D.G. de notre Caisse, pour l'aide financière à ce tournoi.



Un groupe de participants ont tenu à se faire photographier... de gauche à droite: **Jean-Guy Lachambre, Normand Prévost** D.G. de notre Caisse, **Raymond Laframboise, Henri-Paul Tremblay, Mario Morroni** et **Michel Morroni**.



Félix Provencher, qui a réussi un trou d'un coup, est félicité par **André Poitras, Claude Boudrault** et **Henri-Paul Tremblay**.



Raymond Laframboise remet deux certificats de participation à **René Émond** et **Fernand Fontaine**.

Remerciements de madame Doris Higgins, conjointe de feu Claude Lachapelle



«J'aimerais vous témoigner de ma gratitude pour vos visites et vos démarches. Merci également aux membres de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal pour vous être portés volontaires afin d'honorer Claude par vos chants. Merci spécialement

aux sergents-détectives Yves Beaulieu, Gilles Lafrance et Louis Audet pour avoir aidé Claude dans les déplacements qui lui étaient nécessaires.»

Merci aux donateurs de languettes de cannettes!

La Fondation Clermont Bonnenfant remercie tous ceux et celles qui ramassent les languettes de cannettes de boissons gazeuses. Vos dons ont permis à ce jour d'offrir 136 fauteuils roulants. Saviez-vous que cela en prend 26 sacs vidanges pour offrir une chaise? Lise et Marcel Crevier remercient tous ceux qui ont pris la peine de ramasser ces languettes et de les faire parvenir à la fondation.

Site internet :

<http://www.aphpcr.qc.ca/attachepain.html>

Souper théâtre

Date: 20 août 2009 à 20 h

Endroit: Théâtre du Chenal-du-Moine,
Sainte-Anne-de-Sorel

Souper: 17 h 30
au restaurant Le Survenant

Comédie: *Sous-sol à louer*

**Billets en vente à compter
du 2 juin 2010**

Prix: Membre 45 \$
Non-membre 56 \$

**Une comédie hilarante,
qui vous plaira à coup sûr!**



Mettant en vedette:

Bernard Fortin,
Jean-Pierre Chartrand,
Geneviève Rioux
et 5 autres comédiens



Une visite au Festival Western de St-Tite!

Quand? Jeudi le 16 septembre 2010.

Souper au Chapiteau *St-Tite BBQ*

Spectacle Rodéo à 20 h 20 aux Grandes Estrades!

Prix: membre 85 \$ / non-membres 95 \$

Incluant: transport, souper, spectacle, taxes et service

Billets en vente à compter du 6 avril 2010

Intéressés à visiter (l'Europe par ses voies maritimes intérieures?)

Après 5 saisons de navigation à bord de leur pénichette, l'ex S/D Guy Oger et sa conjointe veulent la partager ou la vendre. Pour information, visitez le <http://tricotrac.site.voila.fr>



Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

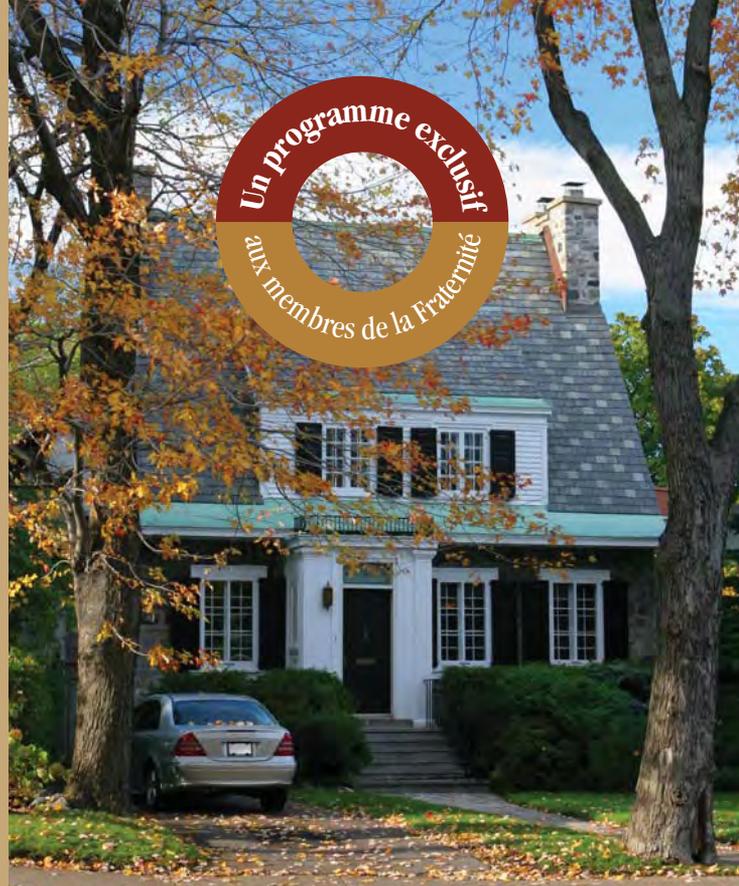
Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Chez Beucage Mercedem nous vous offrons un programme d'assurance auto et habitation adapté à vos besoins.



BEUCAGE MERCEDEM
ASSURANCES



Vous possédez un commerce ?
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons
automatiquement un rabais de

15%

sur le meilleur prix
obtenu auprès de la concurrence*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES
DE VOTRE PROGRAMME
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

www.beucagemercedem.com

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez
maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à
40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**